



Montrouge, le 17 novembre 2009

Réf : WT/N° 090248

Objet : Conseil Municipal des Enfants (CME)

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DES
ENFANTS DE MONTRouGE (CME) DU SAMEDI 7 NOVEMBRE 2009**

Le Conseil Municipal des Enfants de Montrouge s'est réuni en séance plénière le samedi 7 novembre 2009.

Etaient présents :

Conseillers municipaux enfants :

Scotty BELTRE, Nathan SOLER, Geoffrey DEVISSE, Lucas DIQUELOU, Basile BONUTTI, Josselin CRÉMIEUX, Noé SAUBESTRE, Arthur POLLY, Etienne GESLIN, Clémentin LÉRON, Mazarine SPINOSA, Charlotte BERRY, Clara ALÈGRE, Yoni FELDMAN, Amitis MOVASSAGHI, Marie GIRBAS, Elsa JEUDY, Cyrielle PLUCHON, Emmanuella RIBEIRO, Juliette DE MACEDO ANGELICO, Apolline CHAMPION, Gaël LAREBIÈRE, Nicolas CHASTIN, Arthur FERRAND, Denis HECTOR, César MANCION et Guila UZAN.

Conseillers municipaux suppléants enfants :

Louisa RONDEAU, Lucie CHAPIS, Pierre LE PHILIPPE, Alexandre CRÉMIEUX, Léa KHALIL, Jeanne DE ROCHEGONDE, Samy GAMANY, Arvin POLIAH, Théo CHAPERON, Milan ARGELAS, Valentine BERRY, Ainoa BLANCO, Antoine GUEGUIN, Maxime BERROYER, Quentin TSIAZONALY, Jessy DURCA, Inda SALISSOU, Luca BENHAMOUCHE, Lucie BRILLAND et Paul HADJADJ.

Etaient également présents :

Monsieur METTON, Maire de la ville de Montrouge et Conseiller Général des Hauts-de-Seine

Madame FAVRE, 1^{er} Adjoint au Maire délégué à la Culture

Madame GASTAUD, Adjoint au Maire délégué à l'Enseignement et à la Jeunesse

Monsieur BOUCHEZ, Conseiller Municipal

Madame DUVAL, Délégué Départemental de L'Education Nationale

Monsieur CHEVREAU, animateur du CME Commission Solidarité / Echanges

Madame CHELTIEL, animatrice du CME Commission Environnement / Cadre de Vie

Madame CHARREYRE, animatrice du CME Commission Animation / Communication

Mademoiselle FRANÇOIS, animatrice du CME Commission Sports / Culture / Loisirs

Monsieur TESTE, coordinateur du Conseil Municipal des Enfants

Etaient excusés :

Madame HIRIGOYEN, Conseillère Municipale

Madame LENY, Délégué Départemental de L'Education Nationale

Bruna VALION et Rebecca FAVRE, Elus CME

Emile RABREAU, Manon SERIN, Akash PURAN, Anne-Lise LAMINE, Ruben TIMSIT et Anne-Sarah BENHAMOU, Suppléants CME

La séance s'est ouverte à 10h00 sous la présidence de Monsieur METTON, Maire de Montrouge et Conseiller Général des Hauts-de-Seine.

Monsieur TESTE procède à l'appel (27 élus présents sur 33 et 20 suppléants présents sur 32).

Le quorum étant atteint, Monsieur METTON déclare la séance ouverte. Il félicite ensuite les nouveaux élus. Il remet les cartes de membre du CME et les cocardes tricolores aux élus et suppléants de CM1.

Monsieur METTON remercie les différents acteurs des élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) du jeudi 15 octobre 2009 :

- les directrices et directeurs des écoles élémentaires de Montrouge.
- les enseignants.
- les élus et agents de la ville.
- Monsieur GUISY, Responsable du Service des Affaires Civiles.
- Madame RIEGERT, Service des Affaires Civiles.

Monsieur METTON rappelle l'historique du CME à Montrouge et souligne que le CME fête ses 10 ans d'existence.

Monsieur METTON donne ensuite la parole aux animateurs des commissions afin qu'ils les présentent :

- Madame Colette CHELTIEL pour la commission Environnement-Cadre de Vie.
- Madame CHARREYRE pour la commission Animation-Communication.

- Monsieur CHEVREAU pour la commission Solidarité-Echanges.
- Mademoiselle FRANÇOIS pour la commission Sports-Culture-Loisirs.

Monsieur METTON présente le dossier remis aux membres du CME (liste des élus et suppléants du CME / livret d'accueil / planning des premières commissions / autorisation de sortie, de photographier et de filmer).

Monsieur TESTE précise que tous les documents du dossier sont remis en double et que l'élu doit les donner à son suppléant.

Monsieur METTON rappelle la notion de projet et donc l'importance d'être présent aux différentes commissions.

Monsieur TESTE précise qu'il est impératif de le prévenir en cas d'absence :

- téléphone : 01 46 12 74 12 ou 06 12 53 70 31
- fax : 01 46 12 72 79
- mail : w.teste@ville-montrouge.fr

Monsieur METTON indique que les suppléants sont acteurs à part entière du CME, ils ont chacun un élu de référence et sont conviés à toutes les séances plénières, à toutes les commissions, à toutes les animations et à toutes les sorties.

Monsieur METTON informe le CME que toutes les convocations pour les séances plénières, commissions, animations et sorties seront envoyées systématiquement par courrier par le service Jeunesse et Prévention (enveloppe marron).

Monsieur TESTE indique que dans ce cas il y a toujours un encadrement assuré par l'équipe d'animation du CME.

Monsieur TESTE précise que les familles peuvent recevoir des courriers émanant du secrétariat de Monsieur le Maire (enveloppe blanche). Ce sont généralement des invitations à des commémorations ou à des inaugurations. Si les membres du CME souhaitent s'y rendre, c'est alors sous la responsabilité des parents.

Monsieur TESTE rappelle que, concernant les activités du CME, l'enfant doit pouvoir s'y rendre et en repartir seul ou accompagné de ses parent.

Monsieur METTON procède ensuite à la répartition des élus dans les différentes commissions.

Résultats : voir le tableau joint à la fin de ce compte rendu.

Monsieur METTON indique que les premières commissions (quelque soit la commission) auront lieu le mercredi 18 novembre 2009 de 10h00 à 11h30 au Club 8-13 ans, 103 rue Maurice Arnoux à Montrouge.

Monsieur METTON fixe au samedi 21 novembre 2009 la deuxième séance plénière du CME qui se déroulera de 10h00 à 11h30 dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Il informe les élus qu'ils y présenteront les projets proposés lors des premières commissions du

mercredi 18 novembre 2009 et voteront pour ceux de l'année scolaire 2009-2010. Le projet Flash Info (journal du CME) se fera en plus et ne sera pas soumis aux votes.

Monsieur TESTE précise que le Flash Info et les comptes rendus des séances plénières sont consultables sur le site Internet de la Ville de Montrouge.

Monsieur TESTE indique que le CME tiendra un stand au Téléthon prévu les 4 et 5 décembre prochains. Les membres du CME vendront les porte-clefs officiels au profit de l'AFM. Il invite les membres du CME intéressés à se manifester lors de la séance plénière du 21 novembre afin de remplir un planning de présence.

Monsieur TESTE fait le point sur la participation du CME aux commémorations de l'armistice du 11 novembre.

Après les questions diverses, Monsieur METTON met fin à la séance plénière du CME à 11h15 et invite les participants au cocktail organisé à leur intention.